

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 7 JUILLET 2022

Nombre de Conseillers : L'An Deux Mil Vingt Deux,
Le 7 juillet à 18 heures trente minutes,
Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPDOLENT,
Dûment convoqué le 30 juin s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de Mme Valérie BOUILLAGUET, Maire.

En exercice : 10
Présents : 10

PRÉSENTS : M. Jean-Jacques BONNET, Mme BOUILLAGUET Valérie,
Mme BORNET Monique, M. HENNION Germain, Mme LEMOUÉE Marylène,
Mme MANICOT Lysiane, M. MORISSON Benoît, Mme PELON Amélie
M. PORTAL Olivier, M. RICHARD Arthur.

EXCUSÉS : Néant

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Marylène LEMOUÉE

Madame la Maire ouvre la séance à 18H37.

Les membres présents approuvent à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 27 juin 2022 et signent la dernière page.

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE L'ISOLATION DU LOGEMENT LOCATIF COMMUNAL SIS 2, RUE DES ÉCLUSES

Pour faire suite à différents échanges que les élus ont pu avoir avec les locataires du logement locatif communal sis 2, Rue des écluses – 17430 CHAMPDOLENT, il a pu être constaté que l'isolation n'est pas optimale et qu'il convient de l'améliorer.

Après avoir sollicité différents professionnels, voici les offres reçues :

Travaux	Prestataire	Montant HT	Montant TTC
Remplacement des portes et fenêtres des combles, de la cuisine et de la porte d'entrée	M.A.T. Sarl	2 568,40 €	2 709,66 €
	Ets Durand	2 290,34 €	2 416,31 €
	Entreprise Morisson	2 038,84 €	2 150,98 €

* Le devis de l'entreprise Morisson prend en compte la fourniture de laine de verre également

Après étude et en avoir délibéré, hors la présence de Monsieur MORISSON, le Conseil Municipal, à 9 voix pour :

- **ACCEPTE** les devis présentés par l'entreprise Benoît MORISSON pour un montant total de 2 038,84 € HT, soit 2 150,98 € TTC pour la réalisation des travaux d'isolation du logement sis 2, Rue des écluses ;

- **DÉCIDE** de solliciter une subvention de 40 % du montant HT des travaux auprès du Conseil Départemental au titre du fonds d'aide à l'habitat locatif public à loyer libre en milieu rural.
- **AUTORISE** Madame la Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2022.
- Commentaires et interventions en séance :
Il convient de demander confirmation à l'entreprise Morisson que la porte d'entrée est bien en verre sécurit.

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE COMITÉ DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER DE CHARENTE-MARITIME

Madame le maire rappelle que le comité départemental de la Ligue Nationale contre le cancer est une association à but non lucratif qui a pour vocation, notamment, d'informer la population sur les risques liés au cancer, de financer la recherche dans ce domaine et d'apporter toute forme de soutien aux malades atteints de cancer et à leurs proches.

Elle indique que cette convention a pour objet de définir les conditions de partenariat entre la mairie de Champdolent et le Comité 17 lors de l'évènement nommé « Marche rose pour octobre rose » organisé au profit de ce dernier.

En conséquence, entendu l'exposé de Madame le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les termes de la convention de partenariat avec le Comité de la Ligue Contre le Cancer de Charente-Maritime ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.
- Commentaires et interventions en séance :

Néant

QUESTIONS DIVERSES

➔ Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

Ordre du jour

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 27 juin 2022 ;
- 2) Présentation des devis pour l'isolation du logement locatif communal situé au 2, Rue des écluses et demande de subvention départementale ;
- 3) Convention avec le Comité départemental de la Ligue contre le cancer dans le cadre de l'organisation d'octobre rose ;
- 4) Questions diverses.

SIGNATURE DES MEMBRES PRESENTS :

Mme BOUILLAGUET

M.HENNION

Mme BORNET

M. MORISSON

M. BONNET

Mme LEMOUÉE

Mme MANICOT

M. PORTAL

Mme PELON

M. RICHARD